



**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/716 DU 08/05/2014  
PORTANT NOMINATION D'UN PRESIDENT DU TRIBUNAL DE  
RESIDENCE DE MISHIHA**

**LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressé ;

**ORDONNE**

**Article 1 : Monsieur KABUNDA Bernard, matricule 13898682(222.226), est nommé Président du Tribunal de Résidence de MISHIHA.**

**Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.**

**Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.**

Fait à Bujumbura, le 08/05/2014



Pascal BARANDAGIYE